



Organisation de l'aviation civile internationale

BULLETIN QUOTIDIEN

ASSEMBLÉE — 36^e SESSION

Numéro 5
22/9/07

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

Horaire des séances : samedi 22 septembre 2007

Sixième séance plénière	9 h 30	Salles de conférences 1 – 2 (4 ^e étage du Centre de conférences)
Groupe de travail des contributions	9 h 30	Salle de conférences 5 (3 ^e étage du Centre de conférences)
Cinquième séance du Comité exécutif	14 h 30	Salle de conférences 1 (4 ^e étage du Centre de conférences)
Deuxième séance de la Commission technique	14 h 30	Salle de conférences 2 (4 ^e étage du Centre de conférences)

SOINS D'URGENCE

Lundi – vendredi

9 – 17 heures

Poste 8212

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 9 à 17 heures pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8236 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill (Hôpital Royal Victoria), tél. : (514) 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

Accès des délégués/visiteurs à la tour à bureaux

- 1) **Veillez noter que les services de sécurité ne laisseront pas un délégué sans insigne de participant entrer dans une salle de conférences.**
- 2) Pour aider les visiteurs (délégués et autres participants), il est recommandé que les délégations soumettent aux services de sécurité, par courrier électronique (security@icao.int ou par l'entremise des délégations au siège en accédant au site **Security HQ** de l'OACI), avec copie à COS CONF sur le site de l'OACI, une liste révisée quotidiennement de tous les visiteurs qui sont attendus chaque jour dans leurs bureaux ou dans les salles de conférence. Sans cette liste, les services de sécurité sont obligés de téléphoner aux délégations avant d'accorder à un visiteur l'accès à la tour à bureaux.

Pour toutes questions, prière de s'adresser à C/COS ou BSO, au poste 8227.

Merci de votre compréhension et de votre coopération

Mesures de sécurité dans l'immeuble

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au Centre de conférences et à la tour à bureaux. Ces insignes devront être gardés soigneusement ; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Des insignes de couleur différente seront distribués aux personnes qui accompagnent les participants et qui souhaitent assister aux séances et aux réceptions.

Séances de la veille

Troisième séance du Comité exécutif

À sa troisième séance, le Comité exécutif a terminé son examen du point 15 de l'ordre du jour : Programme de sûreté de l'aviation.

Les débats ont porté sur quatre notes de travail présentées par le Conseil : WP/26 et Add. n° 1 [*Menace posée à l'aviation civile par les systèmes antiaériens portables (MANPADS)*], WP/27 [*Exposé récapitulatif des aspects de la politique permanente de l'OACI liés à la protection de l'aviation civile internationale contre les actes d'intervention illicite*], WP/55 [*Faits nouveaux intervenus dans le programme de sûreté de l'aviation depuis la 35^e session de l'Assemblée*] et WP/62 [*Niveau des contributions indicatives destinées au Plan d'action de l'OACI pour la sûreté de l'aviation (AVSEC)*], ainsi que sur les notes connexes ci-après : WP/272 présentée par Bahreïn au nom des États membres de la CAAC, WP/174 présentée par la Chine, WP/81 présentée par l'Égypte, WP/66 présentée par le Portugal au nom des États membres de la CE et la CEAC, WP/255 présentée par l'Arabie saoudite au nom de la CAAC, WP/171 présentée par le Singapour, WP/93 présentée par la Thaïlande, WP/ 86, 87 et 92 présentées par les États-Unis, WP/118 présentée par l'ACI, WP/83 et 84 présentées par l'IATA, WP/180 présentée par la FIOT et WP/127 présentée par l'OMT.

Les différentes questions de sûreté de l'aviation examinées durant la séance ont fait l'objet d'un consensus général et le Comité exécutif est convenu de soumettre à la Plénière, pour approbation, les projets de résolutions présentés dans les appendices des notes WP/26 et 27, ainsi que dans l'Appendice C de la note WP/62, amendés durant les débats.

Le Comité a pris acte des notes ci-après : WP/121 présentée par l'Australie, WP/173 présentée par l'Indonésie et WP/252 présentée par l'Arabie saoudite.

Le Comité a ensuite commencé et terminé l'examen du point 16 de l'ordre du jour : Programme universel d'audits de sûreté (USAP). Outre la principale note soumise au titre de ce point, WP/38 et Additif n° 1 [*Rapport sur le Programme universel OACI d'audits de sûreté*] présentée par le Conseil, le Comité s'est également penché sur deux autres notes : WP/66 présentée par le Portugal au nom des États membres de la CE et de la CEAC, et WP/82 présentée par les États-Unis. Concernant le projet de résolution de l'Assemblée présenté à l'Appendice B de la note WP/38, qui sera soumis à l'approbation de la Plénière, il était généralement convenu que le Conseil devrait examiner de près la

question de transparence pour les résultats des audits OACI de sûreté de l'aviation, tout en tenant compte de la sensibilité des informations de sûreté.

Quatrième séance du Comité exécutif

À sa quatrième séance, tenue le vendredi 21 septembre à 14 h 30, le Comité exécutif a entamé l'examen du point 17 de l'ordre du jour : Protection de l'environnement, en se fondant sur trois notes principales présentées par le Conseil : WP/34 (*Faits nouveaux à l'OACI en aviation civile et environnement*), WP/35 Révision n° 1 [*Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement (Appendices B à G)*] et WP/39 (*Politique de l'OACI en matière d'émissions de l'aviation*).

Les notes suivantes ont aussi été présentées : WP/166 présentée par l'Argentine, le Brésil, le Canada, la Colombie, les Émirats arabes unis, les États-Unis, l'Équateur, le Japon, le Mexique, le Pakistan, le Panama, Sainte-Lucie et Singapour ; WP/182 présentée par l'Australie, WP/240 présentée par Bahreïn et l'Égypte au nom de la CAAC ; WP/285 présentée par le Chili ; WP/235 présentée par la Chine ; WP/88 présentée par l'Égypte ; WP/132 présentée par l'Inde ; WP/251 présentée par le Nigéria au nom des États africains ; WP/70 présentée par le Portugal au nom des États membres de la CE et la CEAC et d'EUROCONTROL ; WP/236 présentée par la CAAC ; WP/130 et 131 présentées par la CLAC ; WP/116 présentée par l'ACI ; WP/85 présentée par l'IATA et WP/75 présentée par l'OMT. Le Comité a pris acte de deux notes : WP/137 présentée par l'Inde et WP/172 présentée par l'Indonésie.

Le Comité exécutif a terminé son examen de l'élément bruit des aéronefs dans la protection de l'environnement. Les débats ont ensuite porté sur les émissions des moteurs d'aviation et se poursuivront à la prochaine séance du Comité exécutif, prévue pour samedi 22 septembre à 14 h 30.

Commission juridique

La deuxième séance de la Commission juridique s'est tenue le vendredi 21 septembre 2007, à 9 h 30, sous la présidence de M^{me} Siew Huay Tan (Singapour).

Au titre du point 45 de l'ordre du jour, ayant terminé l'examen du rapport d'avancement sur la réparation des dommages causés aux tiers par des aéronefs suite à des actes d'intervention illicite ou à des risques généraux, fondé sur les notes A36-WP/11, A36-WP/74 et A36-WP/233, la Commission a décidé de recommander de renvoyer au Comité juridique les deux projets de convention : projet de Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers par des aéronefs en cas d'intervention illicite, et projet de Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers par des aéronefs.

Au titre du point 46 — Actes ou délits qui inquiètent la communauté aéronautique internationale et qui ne sont pas prévus dans les instruments de droit aérien existants, la Commission a été saisie du rapport d'avancement présenté dans la note WP/12 et elle en a pris note.

Au titre du point 47 — Programme des travaux de l'Organisation dans le domaine juridique, la Commission a été saisie des notes ci-après : A36-WP/8, A36-WP/134, A36-WP/140, A36-WP/230, A36-WP/234 et A36-WP/256, et elle a décidé de modifier légèrement le point 3 du programme de travail, tout en conservant l'ordre de priorité établi dans le programme.

Au titre du point 48 — Résolutions de l'Assemblée à intégrer ou à déclarer comme n'étant plus en vigueur, la Commission a examiné la résolution présentée dans la Pièce jointe A à la note A36-WP/6 et a décidé d'en recommander l'adoption.

Commission administrative Groupe de travail du budget

La Commission administrative a tenu sa deuxième séance le vendredi 21 septembre 2007 à 9 h 30, sous la présidence de M^{me} E. Chiavarelli (Italie), et a poursuivi l'examen des points restants de l'ordre du jour, comme suit.

Le point 56 — Modification du Règlement financier a continué d'être examiné. La Commission a terminé l'examen des modifications proposées à la première séance de la Commission, présentées dans la note WP/45 et Additif n^o 1.

La Commission administrative a achevé l'examen des points 50, 51, 54, 44 et 60, durant sa deuxième séance.

Le point 61 — Autres questions financières à examiner par la Commission administrative a été examiné sur la base de la note WP/42. Le rapport de la Commission comprendra une demande au Conseil d'étudier et d'approuver une politique de recouvrement des coûts et de travailler avec le Secrétariat pour assurer que le projet pilote produise des renseignements exacts et à jour pour aider le Conseil dans sa prise de décision.

À sa deuxième séance tenue le jeudi 20 septembre, le Comité exécutif a renvoyé le point 14 — Facilité financière internationale pour la sécurité de l'aviation (IFFAS) à la Commission administrative, qui a décidé d'en reporter l'examen à sa troisième séance pour permettre aux délégués d'étudier la note A36-WP/25.

La séance a été levée à 12 h 15.

La troisième séance de la Commission se tiendra le lundi 24 septembre à 14 h 30, dans la salle de conférences 3, au 1^{er} étage.

Le **Groupe de travail du budget (BWG)** a tenu sa première séance aujourd'hui. M. Simon Clegg, délégué de l'Australie, a été élu président.

La séance a débuté par une présentation par le Secrétariat de la note A36-WP/23 AD/1, portant sur le processus, la méthodologie et le contenu du budget.

Le BWG a ensuite examiné la protection du budget contre les fluctuations des taux de change dont fait état la note de discussion A36-DP-AD/2. Plusieurs possibilités ont été débattues. Une délégation a proposé un projet de résolution dont le libellé particulier a été appuyé par le Groupe de travail.

Durant les débats, quelques délégations ont exprimé leurs profondes inquiétudes devant la réduction des postes envisagée dans les Services linguistiques. Des questions ont également été soulevées sur la question des cessations d'emploi et des coûts de personnel correspondants.

En fin de compte, le BWG a approuvé le budget proposé et a décidé de se réunir de nouveau le mardi 25 septembre à 9 h 30 pour mettre la touche finale à son rapport qui sera soumis à la Commission administrative.

Il convient donc de noter que la deuxième séance du **Groupe de travail du budget**, prévue initialement pour lundi 24 septembre, est annulée.

Le **Groupe de travail des contributions** tiendra sa première séance le samedi 22 septembre à 9 h 30, dans la salle de conférences 5, au 3^e étage.

Commission technique

La Commission technique a tenu sa première séance le vendredi 21 septembre à 14 h 30, sous la présidence de M^{me} Margaret Munyagi (République-Unie de Tanzanie).

La Commission a élu M. Asgeir Pálsson (Islande) premier vice-président et M. Eduardo Miers-Schiavo (Paraguay) second vice-président.

La Commission a noté qu'aucune note de travail n'était soumise au titre du point 35 de l'ordre du jour (Autres questions se rapportant à la continuité). Elle est convenue de reporter l'examen de ce point à sa troisième séance, prévue pour le mardi 25 septembre à 14 h 30.

Au titre du point 7, la Commission technique a pris note des parties des Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2004, 2005 et 2006 ainsi que du Rapport complémentaire pour le premier semestre de 2007, qui lui ont été renvoyés par la Plénière.

Au titre du point 8, la Commission technique a examiné les parties du Budget-Programme proposé pour 2008, 2009 et 2010 qui l'intéressent ou la concernent, et que la Plénière lui a renvoyées, et elle a entériné les propositions présentées.

La Commission technique s'est ensuite penchée sur les points suivants de l'ordre du jour : 25 (Suivi de la Conférence DGCA/06 sur une stratégie mondiale pour la sécurité de l'aviation), 26 (Reconnaissance des certificats et licences émis par d'autres États) et 27 (Plan OACI pour la sécurité de l'aviation dans le monde).

La séance a été levée à 17 heures.

Réceptions

Le Secrétaire général publie la liste ci-après afin d'informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. N'y figurent que les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles **la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles**, à moins d'indications contraires. Le calendrier ci-dessous est sujet à modification.

Samedi 22 septembre	Réception de la délégation de la République de Corée ¹⁾ Réception de la délégation du Pakistan Réception de la délégation des Émirats arabes unis
Dimanche 23 septembre	Réception de la délégation de l'Indonésie
Lundi 24 septembre	Petit-déjeuner de la délégation de la Malaisie Réception de la délégation du Ghana ²⁾ Réception de la délégation de la France Réception de la délégation de la Roumanie
Mardi 25 septembre	Réception de Aviation Allied Business Réception des réseaux NAFISAT et SADC VSAT Salon des délégués, 3 ^e étage de 18 à 21 heures

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M^{me} Anna Mattei, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

Note : ¹⁾ Tous les participants sont invités à assister au déjeuner-buffet offert par le Gouvernement de la République de Corée le samedi 22 septembre 2007 à 12 h 30 dans la Salle de bal Grand de l'hôtel Delta centre-ville, 777 rue University.

²⁾ Tous les participants sont invités à la réception-buffet offerte par M^{lle} Gloria Afua Akuffo, ministre de l'Aviation de la République du Ghana, qui aura lieu au Salon des délégués le lundi 24 septembre 2007 de 12 h 30 à 14 heures.

<p>Note : Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le nom de son État ou de son organisation.</p>
--

Activités sociales

L'OACI a organisé un programme d'activités à l'intention des personnes qui accompagnent les participants à l'Assemblée. Chaque participant ayant fait savoir qu'il était accompagné

lors de l'inscription a reçu un exemplaire de ce programme. On peut s'en procurer d'autres au bureau d'information du premier étage.

Vous trouverez aussi, jointe au Bulletin quotidien, une **FEUILLE ROSE** intitulée « **PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE 2007** », qui récapitule toutes les activités prévues. **Ce programme sera mis à jour quotidiennement.** Nous prions donc les délégués de bien vouloir détacher cette feuille rose pour la remettre chaque jour à la personne qui les accompagne.

Zone d'information de l'OACI

À compter du mardi 18 septembre 2007, la Zone d'information A36 OACI, située dans le lobby de la salle de l'Assemblée, sera ouverte tous les jours, jusqu'au 27 septembre. Vous êtes cordialement invité à vous y arrêter.

La Zone d'information offre une occasion unique à tous les délégués de mieux connaître les travaux entrepris par le Secrétariat au nom des États contractants de l'Organisation. Les délégués pourront également y rencontrer des membres du Secrétariat à qui ils pourront poser des questions sur tous les aspects des activités de l'OACI.

24 septembre : *Direction de la coopération technique
Programme pour l'égalité des sexes*

25 septembre : *Direction de la navigation aérienne / Sous-Direction des audits de sécurité et de sûreté
Programme pour l'égalité des sexes*

26 septembre : *Direction du transport aérien / Direction de la navigation aérienne
Programme pour l'égalité des sexes*

27 septembre : *Direction de la coopération technique
Programme pour l'égalité des sexes*

Ordinateurs

Vingt postes informatiques offrant la plupart des outils Microsoft Office et deux imprimantes seront disponibles au Café internet, au 4^e étage du Centre de conférences, près des ascenseurs ; ils sont à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel fondés sur le Web.

Téléphones

Des cartes téléphoniques longue distance seront en vente à la boutique de l'Association du personnel. Des téléphones sont installés au rez-de-chaussée du Centre de conférences, près de la zone d'inscription, ainsi qu'au 4^e étage du Centre de conférences, près de la zone de distribution des documents.

Documentation de l'Assemblée sous forme électronique

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles à l'adresse www.icao.int/assembly36

Pour consulter les documents de référence, aller à www.icao.int/icaonet (« Electronic publications ») en utilisant le code d'accès **XXa36del**.

Les délégués peuvent contribuer à la protection de l'environnement et faciliter l'organisation des travaux de l'Assemblée en utilisant la version électronique des documents. Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles sur le site web public de l'OACI (www.icao.int) ; les documents de référence peuvent être consultés sur le site ICAONET (www.icao.int/icaonet) qui est protégé par mot de passe, sous la rubrique « Electronic publications ». Des ordinateurs et des imprimantes sont disponibles au Café internet situé au 4^e étage du Centre de conférences.

Distribution de documents

La zone de distribution des documents au 4^e étage du Centre de conférences est ouverte de 8 h 30 à 17 heures. Les délégués sont invités à prendre note des informations figurant dans la lettre SA 36/3 – 07/28, se rapportant à la trente-sixième session de l'Assemblée (Montréal, 18 – 28 septembre 2007), dans laquelle il est indiqué que chaque délégation recevra au maximum six jeux de documents de l'Assemblée. Toute personne souhaitant disposer d'une note particulière pourra se la procurer en accédant au site web public de l'OACI.

Divers

1. Liste des délégués

1.1 Une seconde liste des délégués sera diffusée aujourd'hui. Tout amendement devra être signalé au comptoir d'inscription.

1.2 Par mesure de sécurité, cette liste n'indiquera pas l'adresse des participants à Montréal, mais uniquement le numéro de la case qui leur est réservée pour la distribution des documents.

2. Procès-verbaux des séances

2.1 Les projets de procès-verbaux seront diffusés le plus rapidement possible. Toutefois, les notes de travail destinées aux séances en cours ont naturellement priorité et les projets de procès-verbaux risquent par conséquent de paraître avec un certain retard lorsqu'il y a surcharge de travail.

3. Attribution des places — Commissions et Comités

3.1 En raison de la configuration des salles et du nombre de sièges dans les différentes salles de réunion, les dispositions ci-après ont été prises pour les séances du Comité exécutif et des commissions.

3.2 Veuillez noter que la salle de l'Assemblée au 4^e étage sera répartie comme suit :

Salle de conférences 1 – 4^e étage (Comité exécutif)

Salle de conférences 2 – 4^e étage (Commission technique et Commission juridique)

La salle de conférences 3 est située au rez-de-chaussée en face de l'aire d'inscription (Commission administrative et Commission économique)

Plénière

Salles de conférences 1 & 2 – 4^e étage

L'attribution des sièges pour la séance d'ouverture formelle de la Plénière est fondée sur un nombre maximum de six sièges pour chaque délégation représentant un État contractant, composée d'au moins six représentants (trois à la table et trois derrière). Les délégations composées de quatre ou cinq représentants reçoivent un nombre maximum de quatre sièges (deux à la table et deux derrière). Les délégations composées de trois représentants ont droit à deux sièges à la table et un siège derrière. Les délégations de deux représentants disposent d'un siège à la table et d'un siège derrière. Des sièges sont également disponibles au balcon, au cinquième étage du Centre de conférences. On peut y accéder par les ascenseurs 7 ou 8 ou par les escaliers qui sont juste en face des portes de la salle de l'Assemblée, au 4^e étage. Les participants pourront également assister à la procédure de vote dans la Salle de conférences 3, au 1^{er} étage du Centre de conférences.

Comité exécutif

Salle de conférences 1 – 4^e étage

Un siège à la table par État

Un siège de conseiller derrière

Commission technique et Commission juridique

Salle de conférences 2 – 4^e étage

Un siège à la table par État

Un siège de conseiller derrière

Délégations observatrices – salles de conférences 1 et 2. Le nombre de délégations observatrices dépassant le nombre de sièges disponibles, les délégations qui souhaitent assister aux délibérations pour information sont invitées à utiliser les 50 sièges d'observateur situés au balcon au-dessus de la salle de conférences, au 5^e étage. On peut y accéder par les ascenseurs 7 ou 8 ou par les escaliers qui se trouvent juste en face des portes de la salle de l'Assemblée au 4^e étage.

Les délégations qui ont un point de l'ordre du jour ou des notes à présenter sont priées d'en aviser en conséquence le comité ou la commission. Les plaques portant le nom des délégations observatrices seront placées lorsque les observateurs seront présents et que le nombre de sièges disponibles le permet.

Commission administrative et Commission économique

Salle de conférences 3 – 1^{er} étage (en face de l'aire d'inscription)

Un siège à la table par État

Les sièges des conseillers et des observateurs sont situés de chaque côté de la salle. Des sièges supplémentaires sont également disponibles au fond de la salle.

3.3 Pour les séances ultérieures, les sièges seront attribués en fonction des besoins réels et dans les limites des sièges disponibles aux délégations.

3.4 Il est rappelé aux délégués que le système de microphones et d'appel est coordonné avec les noms des délégations et tout changement de siège devra être signalé au préposé qui se trouve au fond de la salle pour le déplacement des plaques.

4. **Matériel d'interprétation simultanée**

4.1 Les délégués trouveront sous le bord des tables un panneau de commandes audio. Le cadran de sélection des langues permet de choisir les langues suivantes :

Salle	0	Russe	4
Anglais	1	Chinois	5
Français	2	Arabe	6
Espagnol	3		

5. **Rafraîchissements**

5.1 Pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi, les participants pourront se procurer café et boissons gazeuses à l'extérieur de la salle de l'Assemblée, au 4^e et au 1^{er} étage du Centre de conférences. En outre, des sandwichs seront en vente de midi à 14 h 30 au comptoir déjeuner du Café près des ascenseurs de 4^e étage et du Café internet. Des coupons sandwich/café seront en vente au comptoir d'accueil.

6. **Photos des délégués**

Les photos des délégués prises durant l'Assemblée sont disponibles aux fins d'examen et d'achat au *comptoir d'accueil* situé au rez-de-chaussée. Les photos sont disponibles en deux formats : épreuve de 4 × 6 (5,00 \$Can l'exemplaire) ou CD-ROM (10,00 \$Can par disque, incluant une photo numérique).

Les photos et les CD seront disponibles au *comptoir d'accueil* deux jours après la commande. Veuillez noter que les commandes faites après le mercredi 26 septembre seront envoyées par la poste.

7. **Album de photos**

Les photos prises durant la 36^e session de l'Assemblée peuvent être visionnées sur le site web de l'Assemblée à l'adresse : <http://www.icao.int/assembly36>.

8. Objets personnels

8.1 Les participants **sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.**

8.2 **Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.**

8.3 Le satellite de distribution des documents, situé au quatrième étage du Centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

9. Système d'écoute (MX)

9.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances du Comité exécutif et des Commissions sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée Salle de conférences 1	Salle de l'Assemblée Salle de conférences 2	Salle de conférences 3
Intervenant	11	21	31
Anglais	12	22	32
Arabe	17	27	37
Chinois	16	26	36
Espagnol	14	24	34
Français	13	23	33
Russe	15	25	35

10. **Départ des participants avant la fin de la session de l'Assemblée**

10.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en aviser le satellite de distribution des documents, au quatrième étage du Centre de conférences.

10.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4^e étage du Centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.

11. **Services de commissariat**

11.1 L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Première semaine de l'Assemblée :

Mardi	18 septembre	}	12 h 30 à 14 heures 16 h 30 à 18 heures
Mercredi	19 septembre		
Judi	20 septembre		

Deuxième semaine de l'Assemblée :

Mardi	25 septembre	}	12 h 30 à 14 heures 16 h 30 à 18 heures
Mercredi	26 septembre		
Judi	27 septembre		

12. **Services de garderie**

12.1 La plupart des hôtels ont des services de garderie.

Boutique de l'Association du personnel

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située au rez-de-chaussée du Centre de conférences, et ouverte entre midi et 14 heures.

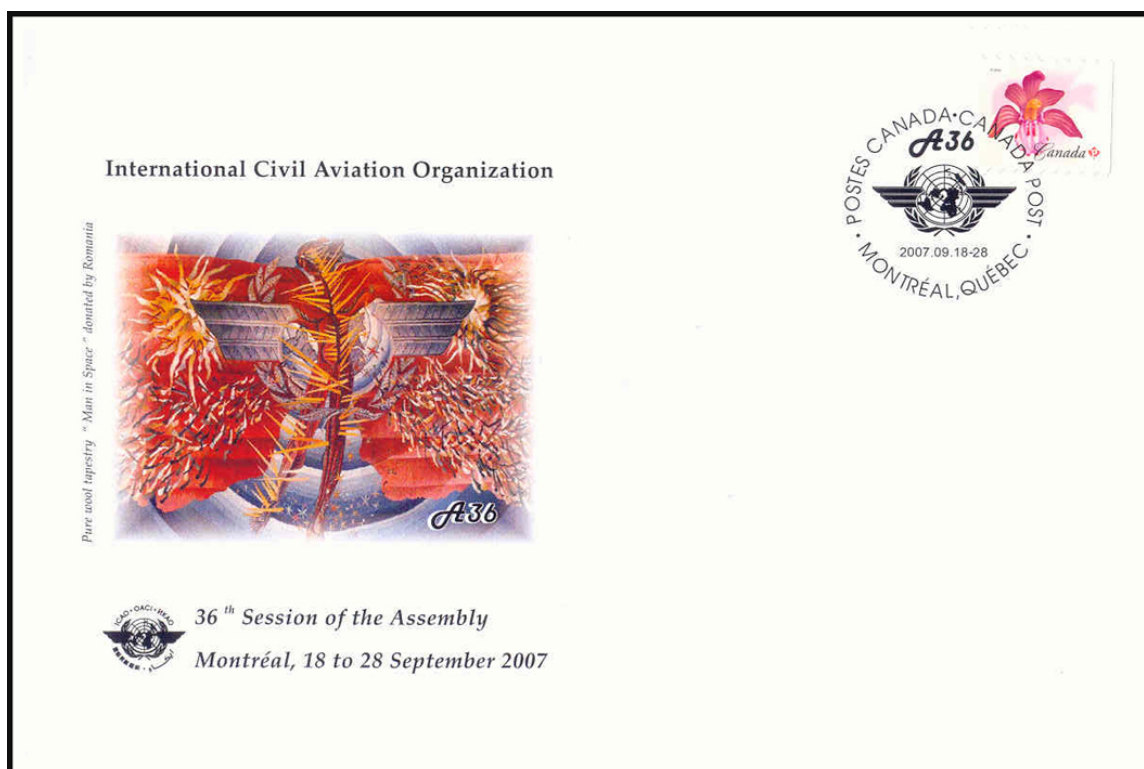
Enveloppe philatélique spéciale

À l'occasion de la 36^e session de l'Assemblée de l'OACI, une enveloppe philatélique spéciale (voir illustration ci-après) sera émise, avec un cachet postal préparé en coopération avec la Société canadienne des postes.

Le timbre utilisé sur l'enveloppe est l'un des premiers timbres sans dénomination émis par les postes canadiennes le 16 novembre 2006. Le timbre porte un nouvel icône, qui est la lettre P à l'intérieur d'une feuille d'érable, indiquant que le timbre est PERMANENT et valide à perpétuité. Le timbre illustre la spectaculaire corallorhize maculée (*Corallorhiza maculata*). Cette orchidée, qui fleurit au milieu de l'été, pousse dans les zones boisées ombragées, de Terre-Neuve à la Colombie britannique.

Le cachet, à gauche de l'enveloppe, reproduit la tapisserie en laine *Man in Flight* que l'on peut admirer derrière la chaise du Président dans la salle de la Commission de navigation aérienne. Don de la Roumanie à l'OACI en 1976, la tapisserie représente le personnage mythique d'Icare, avec les symboles de l'OACI et des Nations Unies sur un fond de courbes concentriques suggérant la propagation de vagues dans l'espace.

On peut se procurer cette enveloppe commémorative exceptionnelle pour 3 \$ canadiens durant l'Assemblée, à la boutique de l'Association du personnel, au niveau A du Centre de conférences.



COMITÉ D'ACCUEIL DE L'OACI — A36

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2007

INSCRIPTION : les dates indiquées sont des dates limites, mais il est vivement recommandé de s'inscrire dès que possible

DATE ET HEURE	ACTIVITÉ	HÔTESSES /HÔTES	COÛT (en \$Can)	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
LUNDI 24 sept. 7 h 30 à 19 h	Une journée à Québec et ses environs	Gouvernement du Québec	Gratuit	Jeudi 20 septembre à midi
MERCREDI 26 sept. 7 h 30 à 18 h	Une journée à Ottawa	Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la délégation du Canada à l'OACI	Gratuit	Lundi 24 septembre à 17 h

BUREAU D'INFORMATION : 954-8219, poste 7081